



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Conditions d'attribution des agréments aux auto-écoles

Question orale n° 113

Texte de la question

Mme Émeline K/Bidi alerte M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les conditions d'attribution des agréments aux organismes chargés de la préparation à l'examen du permis de conduire à l'île de La Réunion.

Données clés

Auteur : [Mme Émeline K/Bidi](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 113

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur (M)

Ministère attributaire : Intérieur (M)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 janvier 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 janvier 2025](#)